

AB Concept

Société à responsabilité Limitée au capital de 11 500,00 €

Siège social : 23, route de Marchaux – 25220 THISE

539 179 002 R.C.S. BESANÇON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02/09/2024

I

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le deux septembre,

A dix-neuf heures,

Les Associés de la société AB Concept, Société à responsabilité limitée au capital de 11 500,00 euros, divisé en 1 150 parts sociales de 10,00 euros chacune, dont le siège social est situé 23, route de Marchaux – 25220 THISE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON sous le numéro 539 179 002, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Guy BOURDON
demeurant 12 Bis, rue des Vignes
à 25870 BONNAY

propriétaire de

900 parts

- Madame Catherine BOURDON
demeurant 12 Bis, rue des Vignes
à 25870 BONNAY

propriétaire de

250 parts

Total des parts présentes

1 150 parts

 

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guy BOURDON, Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par Monsieur le Président, permet de constater que les Associés présents possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

II

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- 1) Une copie de la lettre de convocation des Associés,
- 2) Le rapport de la Gérance sur les questions figurant à l'ordre du jour,
- 3) Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

III

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Handwritten signature and initials, possibly 'CB' or 'CB' with a flourish.

Puis, il donne lecture du rapport de la Gérance sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Enfin Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

IV

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, sur proposition de la Gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social qui sera dorénavant le 31 octobre de chaque année. L'exercice social en cours aura donc une durée de sept mois, du 1^{er} avril 2024 au 31 octobre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la société, désormais libellé ainsi :

« Article 6 - EXERCICE SOCIAL »

L'exercice social commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre de chaque année ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

 CB

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée vers vingt heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les Associés et le Gérant.

Guy BOURDON



Associé et Gérant

Catherine BOURDON



Associée

